

SENS ET SYMBOLISME DU NOM DANS L'AFRIQUE ANCIENNE : REGARDS CROISES A PARTIR DE LA CIVILISATION EGYPTIENNE ET BANTU DU CONGO

Hugues Gildas MAKOKI

Laboratoire d'Égyptologie, Thot Medou

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

hmakoki@gmail.com

Vianney Jean Wolfgon YOKA ELONGO

Laboratoire d'Égyptologie, Thot Medou

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

vianneyyokaelongo@gmail.com

Résumé

Le présent texte s'inscrit dans le champ de l'histoire comparée des peuples africains. Son ancrage se repose sur le sens et symbolisme du nom dans les civilisations égyptienne et bantu de la République Congo en partant de l'hypothèse selon laquelle le nom est le substrat immatériel d'identification de chaque élément constitutif d'une société. Il exprime un système de pensée profondément structuré autour de la foi et des croyances diverses. La problématique de la dation est à comprendre à travers l'analyse des croyances africaines sur les questions de l'existence, de la mort et de l'équilibre des mondes. Les anciens Égyptiens comme les Bantu assimilent le nom à un élément de survie, au-delà de l'existence physique. Il est la métaphore de la trajectoire de l'humain. Tout ceci peut se vérifier à partir de l'approche holistique fondée sur l'exégèse et l'analyse des données historiques, onomastiques et anthropologiques.

Mots clés : *Afrique ancienne, Bantu du Congo, Civilisation égyptienne, Nom, Sens, Symbolisme.*

Abstract

This text falls within the field of the comparative history of African peoples. It is grounded in the meaning and symbolism of names in Egyptian and Congolese Bantu civilizations, based on the hypothesis that the name serves as the intangible substrate for identifying every constituent element of a society. It reflects a system of thought deeply structured around faith and diverse beliefs. The issue of naming must be understood through an analysis of African beliefs regarding existence, death, and the balance of worlds. Both the ancient Egyptians and the Bantu regard the name as an element of survival extending beyond physical existence; it serves as a metaphor for the human life path. These insights are validated through a holistic approach based on the exegesis and analysis of historical, onomastic, and anthropological data.

Keywords: *Ancient Africa, Congo Bantu, Egyptian civilization, Name, Meaning, Symbolism.*

Introduction

Le nom désigne anthropologiquement l'élément immatériel d'identification de chaque composant d'une société. En Afrique ancienne, chez les anciens Égyptiens comme chez les Bantu de la République du Congo, le nom, en sus de révéler cette évidence, exprime un système de pensée profondément structuré autour de la foi et des croyances diverses. À travers la dation, l'Afrique a bâti un édifice d'expression de son identité culturelle. C'est une structure qui s'est construite dans l'Antiquité et qui s'est perpétuée au travers des siècles, avant de s'éroder au gré des contacts avec d'autres systèmes culturels. Cette réflexion se donne pour objet non seulement d'exhumer les codes d'un système d'organisation sociétal aujourd'hui presque disparu, mais aussi, de mettre en relief les croyances des anciens Égyptiens et celles des Bantu du Congo¹ dont l'unité culturelle ne cesse d'être confirmée (Théophile Obenga, 1985). La problématique de la dation est à cerner à travers l'analyse des croyances africaines sur les questions de l'existence, de la mort et de l'équilibre des mondes. Une série d'études a déjà abordé cette thématique du nom, chez les anciens Égyptiens comme dans l'espace culturel bantu. Ainsi, nous pouvons citer, entres autres, les publications de : Claudia Mattalucci (2009), Jérôme Gonzalez (2015) et d'Abraham Constant Ndinga Mbo (2004). De toutes ces publications celles de Gilbert Ngom, de Théophile Obenga et de Lucien Nianguigoma nous intéressent plus du fait de leur rapprochement à la problématique que nous abordons. À cet effet, Gilbert Ngom (2011) a fait une étude du nom dans les croyances égyptiennes à partir de leur cosmogonie. Le processus de la dation est selon lui un prolongement de

l'acte de créer  „, une manifestation de la volonté du demiurge Rê/Atoum. Cependant, dans son analyse, G. Ngom ne s'est pas intéressé aux connotations symboliques liées aux noms des individus et aux croyances y relatives. Cet axe de réflexion nous semble intéressant. Th. Obenga (1997-1998) a quant à lui, tenté de restituer l'image conceptuelle que la civilisation égyptienne s'est faite de l'être humain, à partir des textes hiéroglyphiques. Il a étudié un ensemble de concepts égyptiens

¹ En République du Congo, peuple bantu est reparti en trois grands groupes constitués des Kongo, des Tékés et des Mbosi (certaines études dont celle d'Abraham Constant Ndinga-Mbo, parle des Ngala). Les premiers occupent la partie méridionale du pays, les seconds, le sud et le centre et le troisième groupe est implanté dans la partie septentrionale.



fondamentaux à l'instar du nom *m*. Dans son étude, il met en relief la complexité sous-jacente de cette notion, en l'occurrence son aspect qui concourt à la définition de l'immortalité. L. Niangu-Goma (2013), s'appuyant sur des études portant sur le peuple bantu du Congo pendant la période coloniale, et sur les traditions orales, en sus de faire une typologie du nom chez les *Bémbe*², démontre comment le nom représente un élément immatériel de survie de l'individu voire du clan. Cette étude n'aborde pas la survie individuelle à partir du nom. Il est essentiel de s'interroger si dans l'Afrique ancienne, le nom n'a pas servi comme élément immatériel permettant à l'individu de vivre au-delà sa vie physique à travers la transmission de l'identité, des caractères et des pouvoirs. Dans cette perspective, nous nous proposons d'analyser cette problématique en nous appuyant sur l'anthropologie symbolique et l'onomastique culturelle qui nous permettent d'appréhender le nom comme un fait social et cosmique. Ainsi, notre propos sera développé en trois temps. Le premier axe s'attachera à identifier les critères de sélection du nom, le deuxième abordera le nom comme identifiant de son porteur, le troisième point examine le nom comme signe de prolongement existentiel et enfin la dernière orientation considère le nom comme symbole du pouvoir. Ces différents aspects du nom sont à examinés dans les deux espaces à savoir l'Égypte ancienne et la République du Congo.

1. Les critères de sélection du nom

L'acte de nommer est un appel à l'existence qui conclut l'acte de créer. En effet, comme l'affirme J. Assmann (2003, p. 80) : « un homme vit quand son nom est prononcé. » C'est pourquoi en nommant, l'homme se fait démiurge et se substitue à un dieu. Donner un nom à une personne, à un nouveau-né fait appel à des critères préalablement établis et socialement reconnus. Dans l'Égypte ancienne comme chez les Bantu de la République du Congo, deux critères prédominent ; à savoir la paternité et la morale.

S'agissant de la paternité ; il faut d'abord être « père ». Car c'est au père qu'il revient *a priori* de donner un patronyme à sa descendance. Ce patronyme est généralement en relation étroite avec le vécu et le cosmos.

² Sous-groupe ethnique Kongo.

L'enfant a l'obligation d'incarner naturellement et de façon exhaustive, toutes les facettes de la divinité ou de l'ancêtre dont le père a voulu qu'il porte le nom. Le pharaon n'hésitait pas à affirmer que :



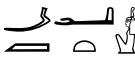
R' *it.i*, Rê est mon père. Dieu est son père. Afin de rappeler qu'il est son incarnation même. Le nouveau-né est en quelque sorte le continuateur d'une mission : la réalisation du destin

de son père ;  *Imm-R'*. À ce titre, la naissance prend une connotation supérieure, le sens caché. Elle peut se considérer comme la suite d'une histoire inscrite dans un cadre temporaire cyclique et non linéaire. La naissance par l'intermédiaire du nom est la continuation d'une œuvre que la mort a voulu, en vain, arrêter. C'est pourquoi, pour F. Maruéjol (2017, p. 181) « le choix n'est pas anodin, car le nom signifie quelque chose ». Il ne s'exprime qu'à travers le strict respect de la coutume et de la tradition africaine tant en Égypte pharaonique que chez les Bantu. Pour les Égyptiens, nous dit G. Rachet (1998, p. 183) :

Le nom n'était pas une simple désignation ; il adhérait à l'individu dont il était une partie essentielle et vivante, et apparaissait comme le support de son moi. Ainsi, par la connaissance du nom, on pouvait dominer magiquement un individu ; le prototype de cette croyance se trouve dans le mythe d'Isis³, qui domine Rê⁴ par la connaissance de son nom.

Cette tradition sur la dation chez les Bantu, voudrait que l'enfant qui vient au monde, porte le nom d'un membre des groupes où sont issus ses parents (L. Niangui-Goma, 2013, p.150), d'une religion, d'une divinité, d'un totem ou d'un ancêtre. Il peut aussi porter le nom d'un proche parent.

Concernant la morale, dans d'Égypte ancienne elle était incarnée sur la

Maât  *M3t* symbole de la justice, de la vérité, du bien. Et chez les Bantu du Congo, elle était représentée entre autres par le *kwe mbali*, le *ndzobi* ou le *otwèrè* qui sont un ensemble de codes moral pour

³ Dans la cosmogonie égyptienne, une légende du cycle solaire montre Rê, souverain terrestre vieilli, qui bave en marchant ; de la terre mouillée de cette salive, Isis fit un serpent, qui piqua le vieux souverain ; celui-ci appelle alors les dieux pour le soulager, mais personne n'y parvenant, Isis se propose de le guérir, à la condition que Rê lui livre son nom secret qui est la source de sa puissance ; Rê tente de ruser en lui donnant divers noms, mais la déesse ne se laisse pas duper et le dieu doit lui livrer le secret qui fait d'Isis la maîtresse de l'univers.

⁴ Divinité solaire, Rê régna sur terre parmi les hommes et les dieux. Pendant son règne, il éprouva les vicissitudes humaines et vieillit ; c'est à ce moment que, profitant de sa vieillesse, Isis lui déroba sa puissance magique à travers son nom.

réglementer la vie en société ; symbole de *kimuntu* ou de *ubantu*. À partir de la morale comme critère de dation, un conte didactique populaire égyptien, cité par C. Lalouette (2011, p. 316.) stipule que :

Bon est le bien lorsqu'il est parfait. La justice d'une éternité ; elle descend dans la nécropole avec celui qui l'exerce. Lorsqu'il est enterré, la terre s'unit à lui, mais son nom ne sera pas effacé parmi les vivants et l'on se souviendra de lui à cause du bien qu'il a accompli, c'est la règle appartenant aux paroles de dieu.

Il faut dire que la morale, sinon la probité morale est une exigence de tout homme en société. Et, on ne peut être père de famille et déroger aux règles et codes de la société. La morale et l'éthique, dans le sens du respect des codes qui régissent la société, président à la sélection d'un nom. Les hommes et les femmes de vertu sont les plus servis, comme le témoigne bien la citation *supra*.

Il convient cependant de signifier que dans l'Égypte ancienne tout comme chez les Bantu, le non-respect de la morale a des conséquences néfastes sur la dation. Dans ces deux espaces, si l'on a été méchant ou mauvais (*bin* en égyptien *mubi en Téké*), on court le risque de voir son nom disparaître, sans aucune chance de passer d'individu à un autre. On peut l'effacer, le marteler, *fetet* (*en égyptien*), et par ce moyen éteindre à jamais son porteur. G. Ngom (2011, p. 79) affirme que : « Thoutmosis

III a fait marteler, effacer, [...] le nom d'Hatschepsout  *H3t-Spswt* sur les monuments, parce que mineur, il avait été maintenu à l'écart du pouvoir par sa tante. »

En définitive, chez les anciens Égyptiens et les Bantu du Congo la paternité et la morale restent deux critères principaux de dation.

2. Le nom : Identifiant social de son porteur

Le nom dans la société africaine traditionnelle en générale et particulièrement dans l'Égypte ancienne et en République du Congo chez les Bantu est un identifiant social pour son porteur. Il fait porter à l'individu une charge référentielle en le rattachant à un lieu, un événement, ou à un dieu.

Ainsi une analyse sur l'anthroponymie égyptienne ou bantu est révélatrice de la place qu'occupe le nom comme identifiant d'un individu dans la société. C'est dans ce sens que pour Th. Obenga (1985, p. 111), le nom

permet de renseigner sur le passé d'une famille, d'un clan, sur les profondeurs généalogiques des lignages. En Égypte ancienne on retrouve des noms ayant un sens, une signification particulière. Nous pouvons ainsi faire mention des noms bien particulier, tels que : Akhenaton, (celui qui plaît à Aton) ; Ptahotep, (celui est favorable à Ptat  *Pth*) ; Amenemhat, (Amon est en avant) ; Amenophis, (celui qui est favorable à Amon). Le nom Néfertari, *Nfrt-iryirt-n-Mwt*, que l'on traduisait par « Celle qui est en relation avec la beauté, ou l'Aimée de la déesse Mout



mwtw ». Partant de ces noms égyptiens, nous pouvons affirmer que l'onomastique bantou du Congo, dans le cadre de la dation, à des similitudes avec celle de l'Égypte ancienne comme l'atteste clairement certains patronymes qui nous renvoie à dieu. Cette affirmation peut être illustrée à travers l'analyse des noms propres dans le groupe ethnique Bantou de la République du Congo. Ainsi chez les tékés, nous avons les noms suivants : *Nganziami* (ou *Nga Nziami*) que l'on peut traduire par « celui qui appartient à Dieu ou celui qui peut toujours compter sur



Dieu ». Ce nom n'est pas loin de celui de *mry Imn* (aimé d'Amon) des anciens Égyptiens. ; *Ngamyi* (celui qui a le soleil, ou celui qui apporte la lumière, la vie) et chez les mbosi le nom Mossa ou Mossé nous renvoie directement au soleil, à la lumière. Notons au passage que la lumière chez les Bantou du Congo exprime l'évocation imagée et métaphorique de la paix et de la sérénité, du bonheur, du bien et de la vie contrairement à la nuit qui est une évocation du mal, de la souffrance et du malheur. Toujours concernant les Bantou du Congo, plus précisément le sous-groupe Kongo, J. Zidi (sd, p. 53) affirme que :

Les Kongo donnent le nom de Matondo pour remercier la nature, Dieu pour sa bonté infinie ; *Mikamona* en référence aux souffrances endurées, liées à un événement douloureux ou spectaculaire ; *Mayuma* pour traduire l'état des palabres, l'état conflictuel qui a entouré le processus de la mise au monde ; *Miassouekama* pour exprimer ce qui est tenu secret ; *Louketeba*, comme vœu et prière d'être protégé ; *Kouédiatonka* pour s'interroger sur l'origine et le sens des choses.

Par ailleurs, dans l'Égypte ancienne tout comme chez les Bantou du Congo, l'enfant ou l'individu porte le nom de la personne ou de la divinité à partir de laquelle on l'identifie. Dans ce sens, P. AWOUNFOUET

(2004, p. 2) affirme : « le nom traçait une voie et pouvait ainsi graviter dans le destin de l'enfant ». Ce mécanisme s'applique à travers la soumission à l'ordre traditionnel. Il n'est pas rare qu'un nom soit dicté directement par un dieu ou par les ancêtres, par le biais d'un songe révélé soit aux parents soit aux proches de la famille. La prémonition peut aussi faire transiter le vœu divin par d'autres personnages illustres à l'instar des prêtres ou des magiciens de l'Égypte ancienne, ou encore des *ngangas* ou des guérisseurs bantou. Sur ces entrefaites, il y a autant de nom que d'identité. Le nom attribue, à cet effet, à son porteur une dimension autre, une carrure qui va au-delà de la sphère privée et personnelle.

Dans la civilisation égyptienne, le nom d'Horus donne au roi, une personnalité divine. C'est pour cette raison que G. Rachet (1998, p. 126) affirme : « Le roi d'Égypte était l'incarnation d'Horus, et c'est ce caractère divin qui assurait la légitimité du règne. » De cette occurrence, il transparaît l'idée que le nom est certes une dénomination par laquelle on identifie sociologiquement un individu, cependant, on le voit bien avec cette citation de G. Rachet, que l'identification ne se limite guère à l'appellation, au nom qui distingue un individu à un autre. L'objet de ce point n'est donc pas de soulever ce rôle primaire du nom, mais plutôt de mettre en évidence toutes les croyances liées à l'attribution du nom ou à un nouveau-né, afin de mettre en lumière toutes les charges qu'il porte.

Aussi chez les Bantu du Congo (Kongo, Téké, Mbosi), le nom est le socle de la société, un ensemble constitué du visible et de l'invisible, des vivants et des morts. Le nom est par conséquent, la première aptitude que l'homme acquière sur terre. Raison pour laquelle, chez les Bantu, le chef de famille, de clan ou de tribu doit connaître les personnes sous sa responsabilité par leurs noms. En faisant ainsi, il a la capacité de saisir la charge symbolique de chaque individu sous son autorité. Connaître le nom d'une personne, c'est connaître son historique, avoir conscience des forces physiques et supra naturelles qui y sont liées. Puisque c'est par le nom qu'une personne est intégrée à sa société (Niangui-Goma, 2013, p.150). Il permet également de connaître le futur car le nom est un destin, un rêve à réaliser. En un mot, le nom annonce ce qui arrivera. Il est, la réalisation de la volonté des ancêtres, matérialisée par les parents. Car, le nom est l'œuvre sans doute du souffle des ancêtres, ceux qui ont précédé dans un passé proche ou lointain. Par le nom, la société veut baliser le chemin du nouveau-né, chemin déjà tout tracé.

En définitive, nous terminons cette approche en adhérant à l'affirmation de Th. AWOUNFOUET (2024, p. 2) selon laquelle :

L'acte de nommer est fondamentalement lié à la culture du peuple observé. C'est la raison pour laquelle cet acte peut différer d'un peuple à un autre, d'une région à une autre. Dans la tradition et la culture africaine de manière générale, les noms sont choisis selon les croyances, les parentés et reflètent souvent le destin particulier que l'on souhaite à un enfant. Dans cette même tradition et culture africaine réside l'unanimité selon laquelle l'identité ne se négocie pas. Le nom n'est pas seulement un instrument d'identification. Il permet à une personne de s'identifier par rapport à un peuple.

3. Le nom comme signe du prolongement existentiel

Le nom dans la cosmogonie égyptienne tout comme dans le *ubuntu*, n'est pas seulement un élément d'identification mais il est aussi le symbole de l'immortalité et de l'éternité.

Chez les anciens Égyptiens, le nom à l'instar des autres entités immatérielles de l'homme que sont le *ka*⁵ ou le *ba*⁶ est un élément fondamental pour déterminer l'éternité  *nbb* et maintenir la vie après la mort physique. Le fait de transmettre le nom d'une personne à une autre, d'une génération, à une génération plus jeune, est une façon de maintenir en vie la première. Sésostris Ier, roi de la XIIe dynastie avait

pour nom de  *n-sw-bit*, Roi de la Haute et de la Basse Égypte,



Hpr-k3-R', Kheperkarê (le *ka* de Rê est venu à l'existence). En effet, après la mort physique, l'évocation du nom du défunt est synonyme à un rappel à la vie ou à la survivance de ce dernier. Faisant le même constat de l'évocation du patronyme comme garantie d'un retour à la vie, Isabelle Franco, (1993, p. 51-52) affirme « Une des pires punitions que l'on

⁵ Le *ka* est la force vitale que tout être possède, en d'autres termes le *ka* est le principe de vie, il évolue dans la tombe avec le corps. Le *ka* était l'entité immatérielle principale de la survie du défunt parce qu'il permettait au djed (amulette symbole de la stabilité du monde et de l'ordre cosmique. Lors de la cérémonie appelée « érection du djed », le pilier était redressé symboliquement ; cela représentait le rétablissement d'Osiris et la victoire de l'ordre sur le chaos » de mener une vie semblable à celle menée sur terre et de lui procurer la santé, la protection et la joie.

⁶ Le *ba* était l'âme du mort, l'aspect de la personnalité du défunt qui évolue le plus librement. Il était représenté sous la forme d'un oiseau à tête humaine. Le *ba* quitte le défunt à sa mort pour le rejoindre après qu'il ait subi le processus de momification. C'est donc sous la forme de *ba* que le défunt effectuait son voyage vers l'au-delà et disposait aussi de la faculté de prendre diverses formes, dont celle de se déplacer dans l'au-delà et revenir sur terre afin de regagner la momie.

puis infliger à un Égyptien c'est de porter atteinte à son nom » Ainsi, prononcer le nom d'un dieu Osiris  *Wjyr* par exemple est synonyme d'honneur à cette divinité et bénéficier de sa protection.

Chez les Bantu, le nom met l'individu en étroite relation avec les ancêtres, l'invisible, avec le surnaturel. À travers le nom, se profile la croyance en l'idée de l'éternité. Ainsi, le géniteur exprime sans doute sa loyauté à sa tradition et à ses croyances. Le nom est, à cet effet, une expression des convictions profondes, de la gratitude et de l'attachement à son identité culturelle. Par le nom, l'homme revient sans cesse à la vie. Il exprime la pérennité d'un caractère, d'un pouvoir, d'une intelligence et d'une sagesse héritée des ancêtres. Fort de cette croyance, les enfants nés d'un même père chez les Bantu du Congo ne pouvaient pas tous porter le nom de leur géniteur. C'est pourquoi, le nouveau-né, portait le nom de la personne qu'il est supposé incarner, qu'il est censé pérenniser le caractère. En définitif, ce système nominatif des Bantu, n'est plus appliqué dans sa rigueur parce qu'ayant subi des différentes influences liées à la modernité ; d'où de nos jours, les nouveau-nés portent presque automatiquement le ou les noms de leurs géniteurs (J. Zidi, sd, p. 55)

Les hommes et les femmes de l'Afrique ancienne avaient la conviction que le nom était la matérialisation d'une réincarnation parfaite et légale. Les noms donnés aux êtres suprêmes reviennent toujours sur les lèvres (C. Mattalucci, 2009, p.113). Le nom résonne alors, dans la pensée des peuples de l'Afrique ancienne comme l'expression d'un système de pensée ayant une appréhension outrepassant la notion du temps.

En somme, nous pouvons affirmer qu'avec le nom la vie se perpétue, se pérennise avec ses traits et ses caractères. Donc en Égypte ancienne et chez les Bantu du Congo des temps anciens, les morts ne quittaient ni la famille ni le clan ou l'ethnie. Leurs identités étaient très vite rappelées à travers les noms qu'ils laissaient, qu'ils transmettaient. Il faut dire que ce transfert d'identité n'était toujours pas lié aux liens de sang. Le nom, en lui seul, est une identité, peu importe les conditionnalités, un antidote contre la mort véritable : l'oubli.

4. Le nom comme symbole du pouvoir

En Afrique ancienne, le nom se partage et se transmet de génération en génération par un ensemble d'éléments matériels et immatériels. Il devient dans ce cadre, une base sur laquelle se repose le pouvoir. Par

pouvoir, il faut entendre : la capacité de, la possibilité de produire, l'autorité sur... Ainsi, par le nom on acquière une faculté, une « *capacité de* ». Car comme le souligne G. Ngom (2011, p. 71) « il existe un lien essentiel entre le nom et ce qu'il désigne, entre le signifiant et le signifié, et que connaître le nom d'un être ou d'une chose, c'est avoir pouvoir sur cet être ou sur cette chose. »

À propos du nom dans l'Égypte ancienne, il était le véritable symbole du pouvoir. Par exemple, à l'issue de la cérémonie d'investiture du roi en Égypte des pharaons, le grand prêtre, présidant la cérémonie au nom des dieux, déclarait ceci à l'endroit du nouveau roi :



⁷ *Smn.nnk rn r*, Nous te choisissons un grand nom royal (J. F. Champollion, 1997, p. 404). D'après F. Maruéjol (2017, p. 81) les rois égyptiens recevaient comme titulature constituée de cinq noms pour l'exercice du pouvoir. Il y avait le grand nom d'Horus, *Hr*, divinité protectrice de la royauté qui symbolisait l'État en tant qu'entité et pouvoir institué. On dit de pharaon qu'il est "l'Horus du palais"⁸. Le



roi recevait, en outre, le nom de *n-sm- bit*, littéralement, "celui qui appartient au roseau et à l'abeille". Le roseau, *sm*, symbolisant le Sud, l'abeille, *bit*, le Nord (M.-A. Mombo, 2013, p.362) ; autrement dit, le Maître des Deux-Terres. C'est ce nom qui figurait dans le premier cartouche. Par son nom de *n-sm-bit* « roi de la Haute et de la Basse-Égypte » le roi est destiné à unir le pays. Ce nom exprime la légitimité, la légalité des actes du pouvoir gouvernemental dans toute l'étendue de l'Égypte. Par la même occasion, le roi était aussi débaptisé fils de Rê



S3 Rê (B. Menu, 2003, p. 266). C'est en qualité de fils du (dieu) soleil que pharaon devient du fait de l'exercice de la fonction royale, l'incarnation même du pouvoir. Comme canal de transfert de pouvoir, le nom assure la pérennité et la survie du pouvoir au sens large du terme (le pouvoir politique, économique, magico-religieuse et guerrier.) Par le nom s'effectue un transfert invisible des pouvoirs de tout genre. Celui qui

⁷ Le pictogramme  symbolise le cartouche dans lequel étaient insérées les transcriptions des noms des rois. Par extension, nous tenons à préciser que le cartouche est un symbole, car pour les anciens Égyptiens, le nom du roi était protégé et éclairé par les rayons solaires.

⁸ Dans l'Égypte ancienne, le pharaon est qualifié de « Horus du Palais » parce que la royauté pharaonique était à juste titre perçue comme l'incarnation du dieu Horus. Donc le pharaon, en tant que roi vivant, est donc considéré comme Horus dur terre ; cela revient à dire qu'il incarne Horus dans le monde des vivant et est appelé à habiter le palais royal.

héríte d'un nom, héríte en même temps des pouvoirs qui y sont attachés. Aussi, dans le processus de solarisation⁹, le défunt en recevant le nom d'Horus, recevait en même temps l'assurance de la vie en éternité, l'assurance d'entrer au paradis d'Osiris et devenir concitoyen des dieux comme le signifie si bien G. Kolpaktchy (2002, p. 230) : « Je suis désigné pour succéder à Osiris, Son Héritier dans la Région des Morts. En vérité, je suis Horus parmi les Esprits sanctifiés, Maître de son Diadème, Maître

de sa Lumière ». Car, le nom, d'Horus , *Hr*, le dieu faucon  (N. Beaux, 2013, p. 44) donne au défunt les attributs et les pouvoirs réservés aux dieux. Ainsi, avec le nom, l'héritier récupère l'ensemble des pouvoirs qui appartenaient à sa lignée. Le pouvoir du nom est tellement redouté que sur une stèle d'Abydos, le roi Ramses IV déclare ce qui suit : « je n'ai pas prononcé le nom de *Ptah-Tenen* » (C. Traunecker, 2019, p. 36). Autrement dit, en raison du pouvoir et de la puissance dont il regorge, le nom d'une divinité ne peut être prononcé sans aucune précaution.

Toujours concernant le nom comme symbole du pouvoir, cette fois, chez les Bantu, nous pouvons qu'il y ait vraisemblablement des déterminants communs avec l'Égypte ancienne. C'est pourquoi, nous constatons qu'avant tout dialogue avec les ancêtres qui ne sont jamais loin des vivants, il faut avoir décliné son nom propre duquel l'orateur tire son autorité et sa légitimité et par lequel il sera reconnu. Ainsi, le nom donne le pouvoir de parler aux ancêtres et aux divinités, en assurant l'intermédiaire entre les vivants et les morts, entre les humains et les divinités, entre le visible et l'invisible. On peut ajouter que « posséder un nom d'une personne c'est être en état d'agir sur elle et par elle » (L. Niangui-Goma, 2013, p. 151). Il est une autre facette de l'autorité et de la légitimité, entant que lien ou ficelle de contact du visible et l'invisible des dieux et totems. À travers le nom, l'individu héríte des pouvoirs et aptitudes mystiques vieux de plusieurs générations. La simple invocation du nom ramène à l'existence et met en contact celui qui le porte à toutes les générations qui l'ont porté avant lui. Face à un danger quelconque, ces forces et pouvoirs s'activent pour venir au secours de l'individu et de la communauté dont ils sont rattachés. En vérité, chez les Bantu, le nom véhicule la réalité qu'il désigne. Sa connaissance est d'une importance

⁹ Processus par lequel, le pharaon défunt devrait être identifié au roi Rê, incarnation du cycle solaire afin de participer symboliquement à la renaissance éternelle du soleil et par conséquent demeurer éternel.

cruciale dans la pratique même des rites¹⁰ (C. Traunecker, 2019, p. 36). De ce fait, on peut retenir que le nom propre est le canal privilégié de transfert de force et de puissance. C'est pour cette raison qu'à l'investiture d'un nouveau chef, ou à la fin de tout processus d'initiation, le candidat reçoit un nom ; un nom doté de pouvoir ; c'est le cas de *mwènè* ou *kani* chez les mbosi.

On peut donc dire que chez les Égyptiens de l'époque pharaonique, de même que chez les Bantu, le nom est synonyme pouvoir. C'est effectivement sur ce pouvoir engendré par l'entremise du nom que se reposait l'harmonie et la cohésion au sein de la société africaine traditionnelle.

Conclusion

En somme, cette analyse sur le sens du nom dans l'Afrique ancienne nous a permis de cerner les contours des croyances qui l'entourent. Car, la société africaine a besoin d'une reconnexion avec son passé dans un monde en quête d'identité. Il s'agissait non seulement d'exhumer les codes d'un système d'organisation sociétal, aujourd'hui, presque disparu mais aussi de comprendre et de vulgariser une pensée, une conception dynamique du monde. Il y a lieu de confirmer ici l'hypothèse selon laquelle le nom propre, en dehors d'exprimer l'identité réelle (physique et spirituelle) de chaque individu assure la garantie de pérenniser de ce qui est juste et légitime. D'où les justes, pratiquants de la justice, les hommes d'honneur, les grands servants de la cause commune ne tombent jamais dans l'oubli. Leur lumière brille toujours même après leurs morts physiques, par le nom. À croire que tout homme ayant suivi les pas de celui dont il porte le nom, et ayant fait siennes les recommandations divines qui s'y attachent, se verra comme lui récompensé, glorifié pour l'éternité. On peut dire que le nom propre dans l'Afrique ancienne est : continuation de l'acte de créer, expression des identités, canal de transfert et d'exercice du pouvoir, métaphore du destin et facteur de cohésion sociale.

¹⁰ Chez les Bantu, plusieurs rites sont organisés en fonction des événements. Concernant la naissance des jumeaux par exemple, des cérémonies spéciales sont organisées pour leur dation : koumou et péa, ntsimba et nsounsi, ngampio et ngampika, leur sortie au grand jour ...

Bibliographie

- ASSMANN Jan**, 2003. *Mort et Au-delà dans l'Égypte ancienne*, Rocher, Paris
- AWOUNFOUET Thomas**, 2024. « L'importance de la transmission des noms dans la culture africaine », *Diversité Alternative*, pp. 1-13.
- BEAUX Nathalie**, 2013. « La marque du « divin », Comparaison entre deux corpus funéraires : les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages », in *D'un monde à l'autre Textes des Pyramides et Textes des Sarcophages*, IFAO, p. 43-56.
- FRANCO Isabelle**, 1993. *Rites et croyances d'éternité*, Pygmalion, Paris
- GONZALEZ Jérôme**, 2015. « À propos d'un titre spécifique d'après la documentation saïte d'Oxyrhynchos », in *ENiM 8*, pp. 1-9
- KOLPAKTCHY Grégoire**, 2002. *Livre des morts des anciens Égyptiens*, J'ai lu, Paris
- LALOUETTE Claire**, 2011. *Au royaume d'Égypte : Le temps des rois dieux*, Flammarion, Paris
- MARUÉJOL Florence**, 2017. *L'Égypte ancienne pour les nuls*, First Éditions, Paris
- MATTALACCI Claudia**, 2009. « Traduire les noms de Dieu », in *Archives de sciences sociales des religions*, n° 147 | juillet-septembre, pp. 105-123.
- MENU Bernadette**, 2003. *Petit lexique de l'égyptien hiéroglyphique à l'usage des débutants*, Geutier, Paris
- MOMBO Michel-Alain**, 2013. « La ruralité dans les réalités de la vie après la mort physique en Égypte pharaonique : Enquêtes dans les Textes des Sarcophages et le Livre des Morts (2160-1085 av. J.-C. », in *RES ANTIQUAE 10*, pp. 353-366.
- NDINGA-MBO Abraham Constant**, 2004. *Onomastique et histoire au Congo-Brazzaville*, L'Harmattan, Paris
- NIANGUI-GOMA Lucien**, 2013. « Système de dation et valeur éducative des noms chez les Beembe du Congo –Brazzaville », in *Cahiers congolais d'anthropologie et d'histoire*, N°15, juin 2013, pp.149-162.
- NGOM Gilbert**, 2011. « Le nom en Égypte ancienne », in *ANKH N°18*, pp. 84-98.
- OBENGA Théophile**, 1985. *Les Bantu. Langues, Peuples, Civilisations*, Présence Africaine, Paris
- OBENGA Théophile**, 1997/1998. « Anthropologie pharaonique. Textes à l'appui », in *ANKH n°6/07*, pp.8-53.

RACHET Guy, 1998. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Larousse-Bordas, Paris

TRAUNECKER Claude, 2019. *Les dieux de l'Égypte*, PUF, collection Que Sais-Je ? Paris

ZIDI Joseph, sd, *KONGO DLA NTOTILA. Essai d'interprétation onomastique*, L'Harmattan Paris,